

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FÉVRIER 2021

Présents : Emilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Dominique LEVRAT, Marc MIRANI, Laurence DASI, Marie-Hélène GAULTIER, Benjamin HERVÉ, Laurent PAIRASTRE, Stéphane LABIT, Nathalie ROUQUET, Bruno RENVOISÉ, Pascale RIBES, Céline VANNIER.

Excusé : Landry BOSSA.

Absent : Guibert MONGIS.

Madame Pascale RIBES a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU du 4 janvier 2021**
- II – OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT**
- III – AVANCEMENT DE GRADE**
- IV – DEVIS NUMÉRISATION DES ACTES**
- V – DEMANDE DE PROLONGATION ET DÉLAI PERMIS D'AMÉNAGER**
- VI – PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE HYDRAULIQUE ET MÉTÉOROLOGIQUE A LA SUITE DES INONDATIONS DU 16 JUILLET 2018 DU SYMAR**
- VII – DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS DE LA HAUTE-GARONNE**
- VIII – MODIFICATION ARRÊTÉS DE STATIONNEMENT**
- IX – REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC**
- X – PRÉSENTATION OPTIMISATION DE COLLECTE ET TEOMI**
- XI – DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE**
- XII – DEMANDE D'INSTALLATION D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SUR LA COMMUNE**
- XIII – CRÉATION D'UN LOGEMENT SOCIAL**
- XIV – ATTRIBUTION D'UN NOM AUX BÂTIMENTS COMMUNAUX**
- XV – QUESTIONS DIVERSES**

Avant l'ouverture de la séance, Madame le maire demande aux membres du Conseil Municipal d'ajouter deux points aux questions diverses ;

- Nomination d'un référent fibre
- Carte tourisme gérée par le service tourisme de la CCBA

Début de séance : 20h35

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU du 4 janvier 2021

Madame le maire demande aux conseillers municipaux s'ils approuvent le compte-rendu du conseil municipal du 4 janvier 2021.

Il est validé à l'unanimité des membres présents.

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FÉVRIER 2021

II – OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Madame le maire fait part au conseil municipal de l'ouverture de crédits d'investissement. Il s'agit de pouvoir dépenser à hauteur de 25% des crédits d'investissements déjà ouverts sur le budget 2020 pour les travaux non prévus en dehors des RAR (restes à réaliser).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

III – AVANCEMENT DE GRADE

Madame le maire informe les membres du conseil municipal que Madame Nathalie JOSEPH, secrétaire de mairie, peut bénéficier d'un avancement de grade car il lui fallait 5 ans dans le grade actuel. Dossier à faire valider en CTP (Comité Technique Paritaire) du centre de gestion. Il est aussi nécessaire d'obtenir l'accord du conseil municipal pour le valider.

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité, des membres présents, l'avancement de grade de Madame Nathalie JOSEPH.

IV – DEVIS NUMÉRISATION DES ACTES

Madame le maire indique aux membres du conseil municipal que le devis relatif à la numérisation des actes présenté au dernier conseil municipal comportait une erreur. Le tarif est en réalité de 2 419 euros TTC au lieu des 2 040 euros TTC du premier devis.

Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, des membres présents, ce nouveau montant et autorisent Madame le maire à le signer.

V – DEMANDE DE PROLONGATION ET DÉLAI PERMIS D'AMÉNAGER

Madame le maire informe les membres du conseil municipal que la SARL LA PLAINE représentée par Monsieur Gilbert MAROCCO a déposé une demande de prolongation du permis d'aménager n° PA 031 128 18 G0001.

La demande a été transmise au PETR, en attente de retour.

VI – PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE HYDRAULIQUE ET MÉTÉOROLOGIQUE A LA SUITE DES INONDATIONS DU 16 JUILLET 2018 DU SYMAR (Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières) du Val d'Ariège.

Madame le maire explique qu'elle a sollicité le SYMAR afin de rédiger une étude hydraulique et météorologique à la suite des inondations du 16 juillet 2018.

Le rapport reçu le 19 janvier 2021 est lu et présenté aux conseillers municipaux.

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FÉVRIER 2021

Gilbert MAROCCO, titulaire du permis d'aménager ainsi qu'à la société « Les Chalets » titulaire des permis de construire et ce afin de les informer des risques éventuels concernant cette parcelle.

VII – DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION DES ANCIENS MAIRES ET ADJOINTS DE LA HAUTE-GARONNE

Madame le maire informe le Conseil Municipal que l'association ADAMA (Associations Des Anciens Maires et Adjointes) de la Haute-Garonne sollicite la municipalité pour une subvention en vue de la cérémonie des Mariannes.

Après discussions, le conseil municipal ne souhaite pas participer.

VIII – MODIFICATION ARRÊTÉS DE STATIONNEMENT

Madame le maire indique au conseil municipal que le bus qui stationne « Carrièro Obscuro » gêne certains riverains et qu'il existe un arrêté de stationnement interdit. Mme le Maire propose d'annuler cet arrêté et de prévenir le propriétaire du bus.

Le conseil municipal accepte d'annuler l'arrêté de stationnement.

D'autre part, madame le maire souhaiterait modifier l'arrêté de stationnement de la rue du forgeron en le délimitant de façon plus précise avec un numéro de début et de fin. Il faudra déplacer un panneau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents, de procéder à ces changements.

IX – REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

Madame le maire expose aux membres du conseil municipal son souhait d'uniformiser la redevance d'occupation du domaine public pour ses utilisateurs. Elle est obligatoire et ne peut pas être gratuite.

Après discussion, il est décidé de facturer à l'année, un euro par jour et par emplacement utilisé, et ce, à compter du 1^{er} février 2021.

X – PRÉSENTATION OPTIMISATION DE COLLECTE ET TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)

Madame le maire présente au conseil municipal le nouveau service de collecte TEOMI. La commune de Caujac est pilote sur le projet qui doit démarrer au premier semestre 2021.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FÉVRIER 2021

L'organisation et la mise en œuvre fera l'objet d'un courrier aux administrés et d'une information sur le site internet. Les supports permettant de diffuser les informations seront transmis par la CCBA.

XI - DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de réaliser un arrêté de défense extérieure contre l'incendie.

Un rendez-vous avec le SDIS est prévu pour finaliser l'arrêté.

XII – DEMANDE D'INSTALLATION D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SUR LA COMMUNE

Madame le maire expose au conseil municipal, que certains administrés ont sollicité la commune dans le but d'installer leur activité professionnelle sur la commune et recherche des locaux.

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte les idées d'installations, par principe, et laisse le temps aux personnes de mûrir leurs projets.

XIII – CRÉATION D'UN LOGEMENT D'URGENCE

Madame le maire explique aux membres du conseil municipal qu'elle a été sollicitée dans le cadre de logement d'urgence pour des personnes en difficultés.

Après échanges, la commune ne dispose pas de ce type de logement et ne souhaite pas en créer, mais il s'avère qu'il existe un logement de ce type aménagé sur une commune voisine. Nous allons aiguiller nos interlocuteurs vers ce lieu.

D'autre part, il est suggéré de réfléchir à un budget pour des nuits d'hôtels payées par l'intercommunalité.

XIV – ATTRIBUTION D'UN NOM AUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

Madame le maire fait état aux membres du conseil municipal que les bâtiments communaux n'ont pas de noms. Nous avons été interpellés pour attribuer un nom en particulier.

Après discussion, le conseil municipal accepte que des noms soient donnés. Une réflexion sera mise en place le moment voulu pour décider des noms choisis. Dossier en attente.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FÉVRIER 2021

XV – QUESTIONS DIVERSES

- Madame le maire informe que le conseil municipal doit désigner un référent fibre pour faire le lien avec HGE numérique 2022. C'est Monsieur Bruno RENVOISÉ qui est choisi.
- Point sur la carte tourisme qui va être mise en place sur la communauté de commune. Récupération d'informations par Monsieur Benjamin HERVÉ qui va se rapprocher de Monsieur DESCOINS René sur les pigeonniers de la Commune.

Fin de séance à 00h00